



## CAME Voice/Voix

### **L'Avenir de l'éducation médicale au Canada, Développement professionnel continu (AEMC-DPC) : Une approche coopérative unique**

*Susanne Lawrence, gestionnaire de projet, AEMC DPC [slawrence@cfpc.ca](mailto:slawrence@cfpc.ca)*

L'éducation médicale évolue! Les initiatives de l'Avenir de l'éducation médicale au Canada (AEMC) ont été axées sur la réévaluation et l'amélioration de l'éducation médicale au Canada. Les deux premiers volets (AEMC EMPr et AEMC EMPo) portaient sur la formation prédoctorale et sur la résidence respectivement. Un troisième volet du projet portant cette fois sur le développement professionnel continu (DPC) est en cours.

Afin de miser sur les forces existantes en vue d'améliorer le système actuel de DPC, une série d'activités préalables à la mise en œuvre ont été entamées et une stratégie et un plan d'activités pour le projet sur l'AEMC DPC ont reçu l'aval de sept organisations partenaires fondatrices. Le projet a été lancé officiellement en mai 2015 et il est dirigé par un Comité directeur qui comprend deux membres du public. Ce projet triennal a pour objectif de définir les politiques, les structures et les mécanismes qui assureront : « *un système de DPC favorisant l'innovation et l'amélioration continue de la qualité pour la santé des Canadiens* ».

L'initiative AEMC DPC fait appel à une « approche coopérative fondée sur les résultats » afin d'évaluer de multiples projets avalisés, lesquels sont axés sur des priorités actuelles et des enjeux stratégiques et sont dirigés par des organisations vouées au DPC partout au Canada. Cela permettra une meilleure compréhension du système canadien de DPC afin de cerner les options et les possibilités pour un futur système.

Le cadre d'approbation du projet est structuré autour de 8 priorités qui reposent sur les thèmes abordés lors de la rencontre nationale au sommet sur invitation tenue en 2014 :

1. Élargir et rendre opérationnels les principes et les rôles relatifs à l'amélioration de l'exercice médical de la Fédération des ordres des médecins du Canada (FOMC).
2. Démontrer que le DPC peut aider à faire face à des enjeux émergents et jamais rencontrés à ce jour mais qui revêtent de l'importance pour la santé des Canadiens.
3. Souligner la signification et les incidences du champ d'exercice des médecins.
4. Contribuer à la compréhension et à la rationalisation du financement en vue de la création et de la diffusion des activités de DPC.
5. Aborder le DPC en tant que volet important du continuum de l'apprentissage à vie des médecins.
6. Favoriser l'avancement des stratégies d'évaluation et des outils de DPC fondés sur les compétences.
7. Se pencher sur les compétences que doivent posséder les personnes qui élaborent et qui offrent des initiatives de DPC.
8. Percevoir les équipes interprofessionnelles comme étant un important public pour le DPC.

À l'heure actuelle, 30 projets ont été approuvés et la collaboration avec des chefs de projet est en cours.

Nous recueillons des données provenant de divers projets et nous menons une série de recherches documentaires afin de repérer des études publiées, des commentaires, des articles d'opinion ou des documents de politique se rapportant à chacun des thèmes. Ces deux corpus de données serviront à élaborer des recommandations pour chaque thème et à définir les recommandations pour le futur système de DPC.

Seriez-vous en train de concevoir ou de développer des projets pouvant contribuer à cette initiative? Dans ce cas, nous aimerions en savoir un peu plus. Veuillez communiquer avec nous directement à [slawrence@cfpc.ca](mailto:slawrence@cfpc.ca) et nous faire part de vos travaux! Visitez notre site Web pour en apprendre davantage au sujet de nos travaux : <http://www.fmec-cpd.ca/>.